



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE RELIURE, D'EQUIPEMENT ET DE REPARATION DE LIVRES ET DE REGISTRES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE - LOT 2 PASSE AVEC LA SOCIETE RENOV'LIVRES.

**DÉCISION N° AU-18-106
EN DATE DU 12 AVRIL 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14/11/2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la décision n°AU-17-302 en date du 11/10/2017 de signer le marché de prestations de reliure, d'équipement et de réparation de livres et de registres pour les services municipaux de la Ville de Vincennes, lot 2 - reliure et réparation de livres et de registres (notifié le 24/10/2017) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte la suppression de l'indice ICHT-TS2 (services aux entreprises) suite à la refonte des prix de l'indice à la consommation par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et de procéder au remplacement de celui-ci.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RENOV'LIVRES, sise, 329, rue Pasteur – 54715 LUDRES cedex, représentée par Monsieur LANARO David, Directeur, l'avenant n°1 au marché de prestations de reliure, d'équipement, de réparation de livres et de registres pour les services municipaux de la Ville de Vincennes, lot 2 – reliure et réparation de livres et de registres.

L'indice ICHT-TS2 contenu dans la formule de révision de l'article 5.2 du Cahier des clauses administratives particulières est remplacé par l'indice ICHTrev-TS (Industrie manufacturière – série 001565185).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180412-lmc1H5152H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/04/2018 Date de Publication : 12/04/2018

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180412-Imc1H5152H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/04/2018
Date de Publication : 12/04/2018